



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté d'aménagement,
d'architecture, d'art et de design

Entrée remarquable

Concours d'idées

Hiver 2019

Contexte

L'Université Laval a récemment effectué des travaux d'aménagement du hall d'entrée du pavillon de Médecine dentaire. Ce réaménagement a pour but d'intégrer une zone d'information incluant un téléviseur et un « mur des donateurs ».

Objectifs

« ***Entrée remarquable*** » vise à exploiter le potentiel du « mur des donateurs » en sollicitant des propositions de caractérisation de ce mur. Le concours se veut une vitrine permettant de :

1. donner la mesure de l'avant-garde universitaire des étudiants de la FAAAD
2. générer une nouvelle opportunité de valorisation de la créativité étudiante
3. former les étudiants à différents types de contraintes (situationnelles, budgétaires, etc.)
4. valoriser les donateurs de la Faculté de médecine dentaire

Programme de l'œuvre

Les propositions consisteront en interventions directes ou indirectes sur le mur en puisant à même les différents domaines d'expertises des étudiants : sculpture, image de synthèse, typographie, moulage, installation, etc.

La zone d'intervention est composée d'un mur (7' de large par 8' de haut) en ciment et située dans le hall du pavillon de Médecine dentaire. Il n'y a aucune restriction quant au(x) médium (s) ou matériau (x) utilisé (s), sous réserve que l'intervention :

- soit conforme à la maquette acceptée par le comité
- soit réversible
- respecte l'intégrité matérielle du mur et ne gêne pas la visibilité de l'écran de télévision adjacent
- ne nuise pas au bon fonctionnement de l'édifice, ne bloque ni n'encombre les circulations d'aucune manière et ne présente aucun risque d'incendie
- résiste aux différentes atteintes inhérentes au site : éclaboussures de calcium, eau de nettoyage des planchers, vandalisme, passages répétés, etc.
- fasse état des noms et contributions respectives des (300 environ) donateurs actuels
- comporte une section évolutive permettant l'ajout des noms et contributions respectives de (100 environ) donateurs futurs



Figure 1 : Mur à œuvre

Livrables

Descriptif :

Un court texte d'environ 300 mots présentant le concept à l'origine de la proposition en rapport avec les objectifs du concours et les moyens mis en œuvre pour la matérialiser.

Devis :

Une liste détaillée des technologies et matériaux utilisés, des dépenses correspondantes, des étapes et du calendrier de réalisation.

Représentation :

Aucune limite n'est imposée quant à la nature ou au nombre de représentations déposées. Il va de soi que ces représentations devront permettre au jury d'apprécier la proposition dans toutes ses dimensions et en contexte.

Critères

Les propositions seront évaluées sur la base de six critères :

- la qualité générale
- la pertinence en regard des objectifs poursuivis et du lieu
- l'exploitation judicieuse du plein potentiel du site
- la qualité de l'exécution
- la robustesse des matériaux utilisés
- le réalisme du devis proposé

Dans tous les cas, le jury tiendra compte du contexte général de présentation.

Jury

Le jury est composé des personnes suivantes :

- Cathia Bergeron, doyenne, Faculté de médecine dentaire
- Alain Rochon, doyen, Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels
- Georges Azzaria, directeur, École d'art
- Michel Fleury, directeur, École de design
- Claudie Brisson, directrice développement philanthropique, Faculté de médecine dentaire

Admissibilité

Le concours est ouvert à l'ensemble des étudiants de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design ; ceux-ci peuvent s'y inscrire seuls ou en équipe de deux à quatre personnes et soumettre plus d'une proposition. Les équipes formées d'étudiants issus des deux écoles sont bien sûr encouragées.

Prix

Une bourse au montant de 2 000\$ pour la création de l'œuvre et le droit de diffusion

Une allocation de 1 000\$ pour la réalisation de la proposition (payable sur présentation de factures)

Calendrier

Les propositions devront être soumises à madame Carole Martinez avant lundi le 22 avril 2019 à 16 heures et ce, par voie électronique (carole.martinez@fmd.ulaval.ca).

L'annonce des lauréats se fera le 29 avril 2019. La proposition gagnante devra être réalisée entre le 1^{er} mai 2019 et le 5 juillet 2019 à un moment à convenir avec son ou ses auteurs.

L'œuvre restera en place minimalement jusqu'à l'été 2024 avec mention du ou des auteurs.

Responsable

Carole Martinez, directrice exécutive

Pavillon médecine dentaire, bureau 1615E

418 656-2131, poste 405964 carole.martinez@fmd.ulaval.ca 